

1. Les présentes conditions générales font partie intégrante de nos modalités d'exécution des commandes et de leur facturation. Toute commande implique acceptation de nos conditions générales de vente, aucune dérogation à nos conditions ne sera admise si ce n'est de notre accord préalable et écrit. Les conditions générales de l'acheteur ne sont nullement prise en compte.
2. **Prix.** Pour l'établissement des factures, seuls les prix en vigueur le jour de la livraison sont valables. Ils s'entendent pour marchandises en nos magasins, tous frais et taxes en sus. Nous nous réservons le droit de modifier les prix indiqués dans nos listes de prix ou dans nos offres sans préavis.
3. **Expédition.** L'expédition se fait aux risques de l'acheteur même si les frais de transport sont à notre charge. Nous nous réservons le choix du matériel convenant à l'emballage, ainsi que le mode d'expédition. Il incombe à l'acheteur d'assurer lui-même la valeur des marchandises commandées.
4. **Ports et emballages.** Les frais de port, d'emballage et taxes portés sur facture sont à charge de l'acheteur.
5. **Paiement.** Toutes nos factures sont payables à Nivelles, au comptant, lors de la réception de la marchandise, sans mise en demeure, sauf stipulation contraire sur la facture. L'exécution partielle d'une commande ne dispense nullement du paiement de ces fournitures partielles. Le défaut de paiement des sommes dues rend la totalité du prix ou du solde de ce prix exigible de plein droit et sans mise en demeure. Les factures porteront intérêt à 1% par mois à dater de leur échéance et sans mise en demeure. Le montant encore dû des factures sera augmenté d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 75€.
6. **Réclamation.** A dater du moment de la réception de la marchandise, l'acheteur dispose de 48 heures pour introduire une réclamation.
7. **Retour des marchandises.** Le retour des marchandises ne peut s'effectuer qu'avec notre accord préalable et franco de port à notre adresse.
8. **Résiliation.** La non-observation d'une seule de nos conditions de vente suffit à nous donner le droit de résilier immédiatement le contrat sans préjudice de notre droit à l'indemnisation.
9. **Transfert de propriété.** Jusqu'à paiement complet de toutes les sommes réclamées par nous, les marchandises restent notre entière propriété. Elles ne peuvent être aliénées par l'acheteur que par des transactions commerciales régulières. Ce droit d'aliénation s'éteint si l'acheteur est en arriéré par rapport au vendeur pour ses paiements ou pour le virement du produit des marchandises.
10. **Annulation de commande.** Si l'acheteur annule sa commande postérieurement à l'achat de marchandises et/ou de matériel de production (outillage, gabarit, moule...) spécifique à cette commande, l'acheteur se reconnaît redevable, de convention expresse entre parties, du coût total engendré par l'achat de cette marchandise et/ou du matériel de production par Grando. Dans tout autre cas, des frais administratifs forfaitaires d'un montant de € 75,- seront facturés à l'acheteur pour toute annulation de commande.
11. **Compétence de juridiction.** Seuls sont compétents les Tribunaux de Nivelles pour tout litige qui pourrait surgir entre les parties. Les conditions qui précèdent ne seront invalidées par aucun usage commercial ni par aucune convention ou tolérance tacite.
12. **Responsabilité.** Sauf stipulation conventionnelle expresse, nous ne pouvons être tenu responsables de quelque dommage que ce soit lié à l'utilisation qui est faite de nos produits. Il incombe exclusivement à l'acheteur de s'assurer de l'adéquation entre le produit qu'il commande et l'utilisation à laquelle il est destiné. L'acceptation du descriptif technique du produit commandé ou la validation des échantillons ou prototypes fournis emporte renonciation irrévocable de l'acheteur à remettre en cause l'adéquation des caractéristiques du produit avec l'utilisation qui lui sera réservée.
13. Conformément à l'usage, les quantités commandées seront livrées et facturées dans les limites d'une tolérance de 10% en plus ou en moins pour couvrir les excédents ou les manquants qui peuvent se produire dans la fabrication.

14. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les retards éventuels ne vous donnent pas le droit d'annuler la vente, de refuser les marchandises ou de réclamer des dommages et intérêts.